Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

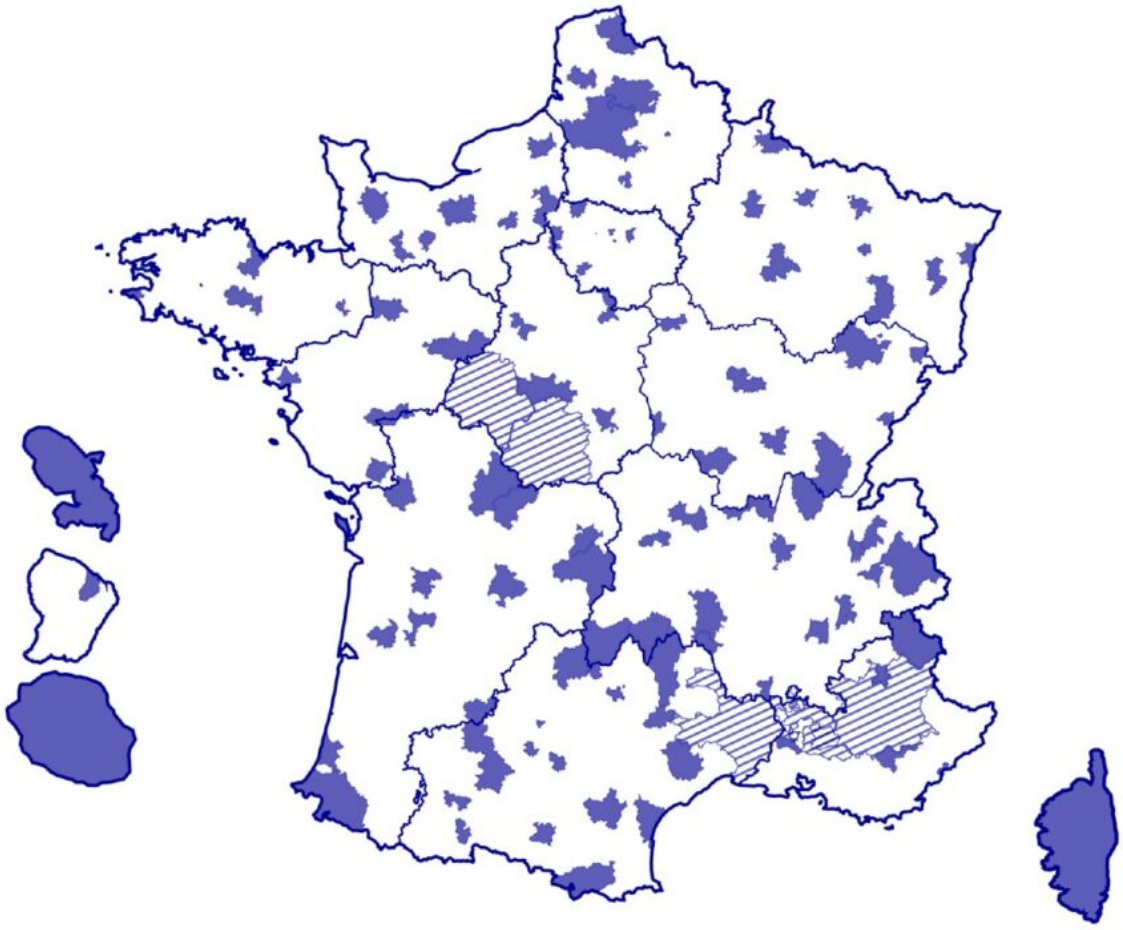
Le Syndicat d'énergie vauclusien parmi les 109 'territoires d'électrification'



Annoncé en avril dernier par le gouvernement, le programme 'Territoires d'électrification' vient de dévoiler les 109 lauréats retenus sur les 197 candidatures déposées. Parmi eux, on retrouve notamment le Syndicat d'énergie vauclusien (SEV) actuellement présidé par Max Raspail, conseiller départemental du canton de Pernes-les-Fontaines, maire de Blauvac et également président de la Communauté de communes Ventoux Sud (CCVS)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Les 109 territoires d'électrification retenus par le gouvernement. Crédit :DR/Electrifions la France

Sortir de la dépendance aux énergies fossiles

Présenté le 10 avril 2026, le plan d'électrification des usages vise à transformer la consommation d'énergie en France pour sortir de la dépendance aux combustibles fossiles importés en y substituant une électricité décarbonée produite en France. Les 22 mesures du plan ciblent ainsi les secteurs les plus exposés aux énergies fossiles : les transports, le bâtiment, l'industrie et l'artisanat avec un objectif commun : disposer d'une énergie moins chère, plus souveraine et plus durable.

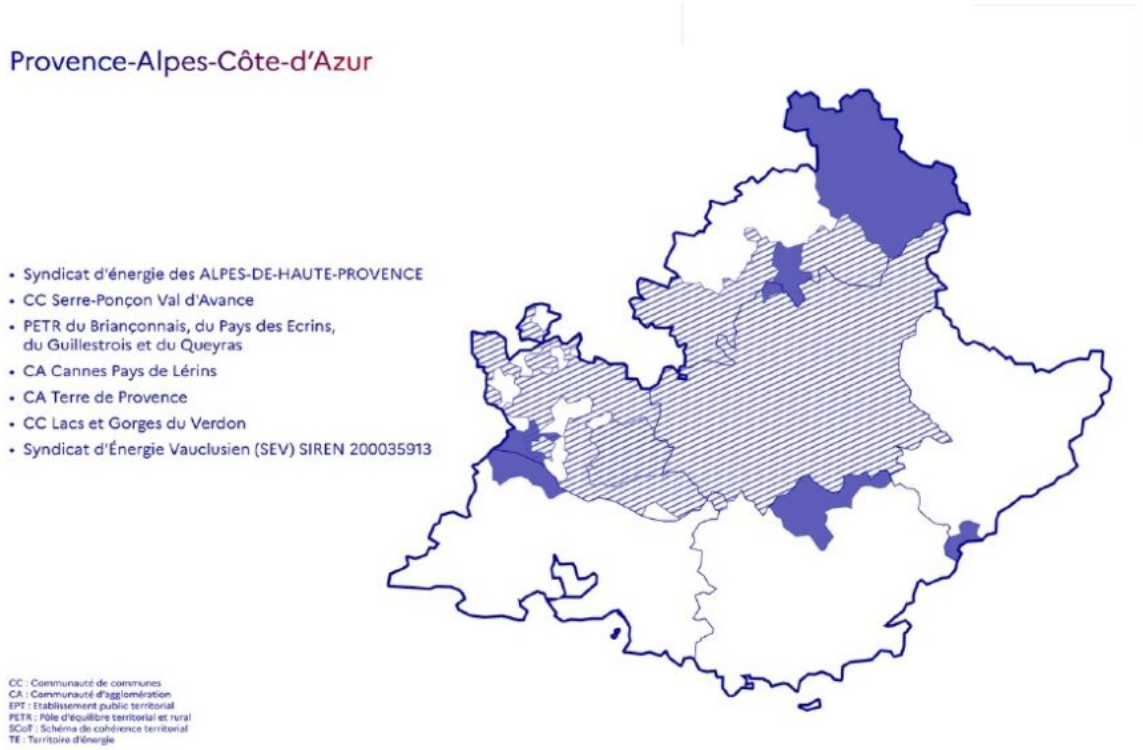
Dans ce cadre, les lauréats vont bénéficier d'un accompagnement renforcé coordonné localement par l'Ademe (Agence de la transition écologique auparavant appelée Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) sous le pilotage des préfets jusqu'en 2030.

« Une autre énergie est possible. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

« L'accompagnement renforcé d'une centaine de territoires d'électrification constitue un levier majeur d'accélération et d'entraînement collectif pour la mise en œuvre concrète du plan, dans tous les domaines de compétence des collectivités territoriales. Ces territoires montrent qu'une autre énergie est possible », explique Electrifions la France, la vitrine du gouvernement pour ce programme.



Crédit :DR/Electrifions la France

Premier projet : fin 2026 ?
Concrètement, les projets des lauréats (dont 87% des 6 676 communes retenues sont constitués de communes rurales) concerneront l'électrification des transports, le développement de bornes de recharges pour véhicules électriques, la sortie du chauffage au fioul ou au gaz dans les bâtiments publics ou les logements, le décommissionnement planifié du réseau public de gaz ou encore le soutien à l'électrification d'artisans ou d'industriels.

Chaque territoire d'électrification sélectionné va désormais élaborer une feuille de route pluriannuelle afin de préciser les objectifs poursuivis, les moyens humains associés et les dispositifs de soutien attendus en regard, en vue de sa signature en fin d'année. La mise en œuvre des premiers projets devrait débuter fin 2026.

En Vaucluse, la quasi-totalité du département (enclave des papes comprises) est concerné via le périmètre du Syndicat d'Énergie Vauclusien. Dans le bassin de vie d'Avignon, la Communauté

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

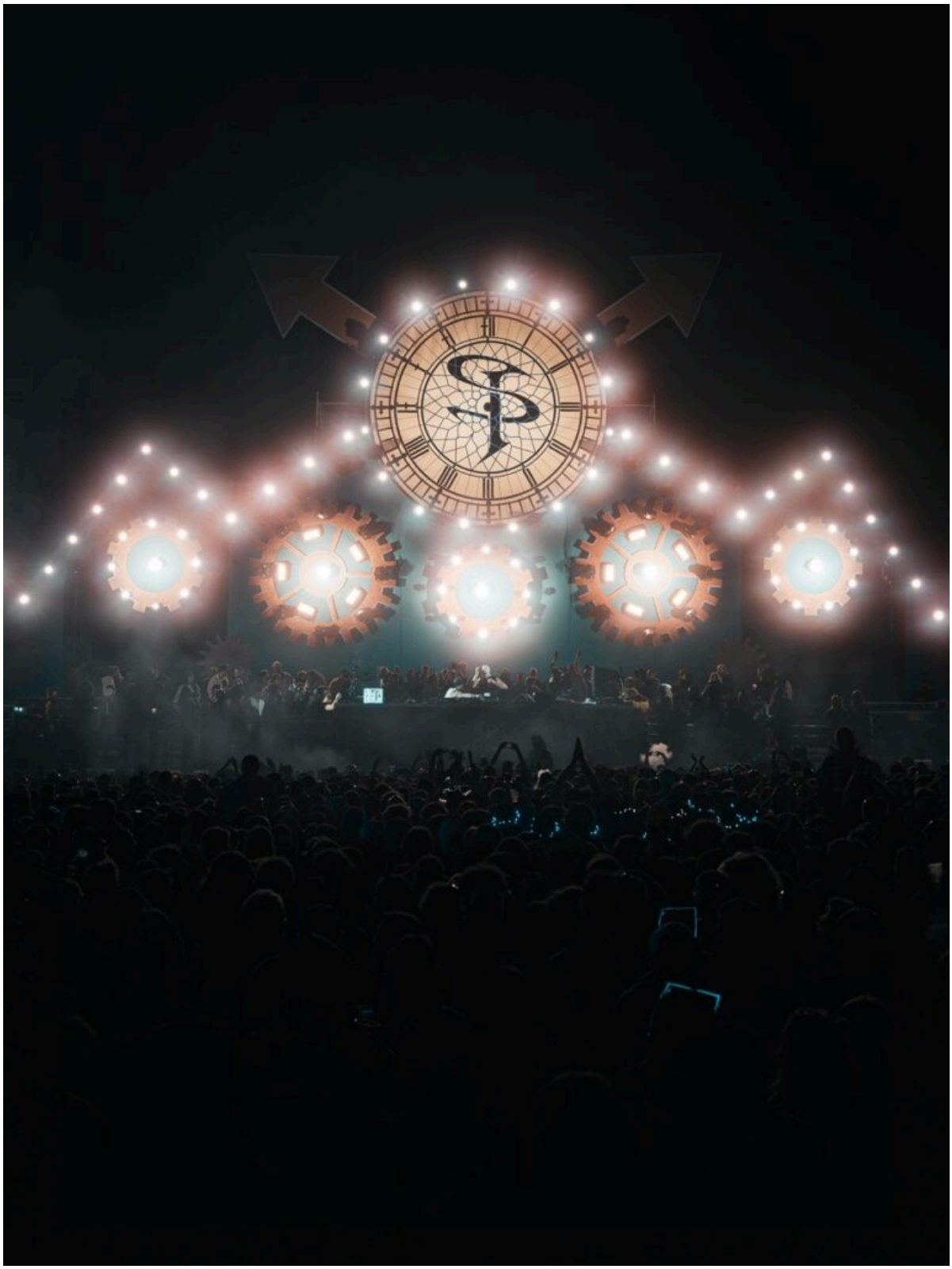
Ecrit par le 6 novembre 2026

d’agglomération de Terre de Provence est également de la partie.

Enedis a une nouvelle fois accompagné l’Insane Festival dans sa décarbonation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

L'Insane Festival s'est installé près du plan d'eau d'Apt du 14 au 16 mai pour sa 10e édition. Depuis 2022, Enedis accompagne l'événement dans sa décarbonation.

Enedis et l'Insane Festival ont renouvelé leur partenariat une nouvelle fois cette année en raccordant l'événement au réseau public de distribution d'électricité, lui évitant d'être dépendant des groupes électrogènes fonctionnant aux énergies fossiles.

Cet accompagnement par le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité s'inscrit dans la dynamique de transformation du secteur de l'événementiel vers un modèle plus durable. L'Insane Festival fait d'ailleurs partie des premiers festivals du Vaucluse à s'être engagés dans cet objectif de décarbonation.

Réduire drastiquement les émissions de CO_2

De nombreux festivals de musique utilisent encore des groupes électrogènes, alimentés au diesel. En raccordant les installations directement au réseau public de distribution d'électricité, Enedis permet de réduire jusqu'à 92% les émissions de CO_2.

> **« À chaque fois que nous raccordons au réseau électrique des festivals, des infrastructures de transport, des logements, des usines ou des exploitations agricoles, nous faisons un pas de plus vers notre souveraineté énergétique. »**
>
> *Jean-Baptiste Baldi, directeur territorial Vaucluse d'Enedis*

Pour ce faire, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité a procédé à l'électrification des trois scènes du festival Insane et des installations administratives et techniques via des branchements provisoires, permettant la suppression de quatre équipements diesel, tout en sécurisant l'alimentation électrique du site et en réduisant les nuisances pour les festivaliers et les riverains.

Enedis et la Chambre d'agriculture de Vaucluse se positionnent en faveur de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

décarbonation des exploitations



Le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis et la Chambre d'agriculture de Vaucluse viennent de renouveler leur convention de partenariat qui a pour objectif de décarboner et moderniser les exploitations agricoles.

C'est au sein de l'exploitation JPL Provence, productrice de tomates à Avignon et premier Label Rouge sur la tomate en France, que Jean-Baptiste Baldi, directeur territorial Vaucluse d'Enedis, et Sophie Vache, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, ont signé le renouvellement de leur convention de partenariat.

C'est une grosse prise de conscience en matière d'environnement qui a pris forme ces deux dernières

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

décennies au sein du secteur agricole. De plus en plus d'exploitants tendent vers une transition écologique et énergétique. « Aujourd'hui, il faut avancer sur ces enjeux énergétiques et notamment sur le sujet de la décarbonation », explique Jean-Philippe Briand, gérant de JPL Provence.

Le Vaucluse, futur exemple de décarbonation du monde agricole ?

L'activité agricole du Vaucluse occupant la 1re place régionale, les exploitations jouent un rôle essentiel dans la transition écologique du territoire. « La Chambre déploie des outils pour déterminer la consommation des exploitations et comment la diminuer, et propose aussi un accompagnement sur l'agrivoltaïsme », rappelle Sophie Vache.

> **« Je souhaite que le Vaucluse soit le chef de file de la décarbonation du monde agricole en France. »**
>
> *Jean-Baptiste Baldi*

De son côté, Enedis dit « partager les mêmes valeurs que la Chambre : moderniser l'agriculture sans insulter l'histoire. » Ensemble, les deux signataires entendent accompagner les agriculteurs de Vaucluse dans leur transition écologique au travers de la décarbonation de leurs activités, la modernisation de leurs exploitations et les projets de raccordement, mais aussi mettre en place des solutions de raccordement en plein champ, soutenir le développement de nouveaux usages électriques agricoles, et faciliter l'intégration des énergies renouvelables dans leurs installations.

Un accompagnement concret au cœur du territoire

C'est au milieu des tomates cerises que Sophie Vache et Jean-Baptiste Baldi ont signé la convention. « Il était évident de signer la reconduction de notre partenariat ici, affirme le directeur territorial d'Enedis. Cette exploitation représente parfaitement l'accompagnement qu'Enedis veut poursuivre sur le terrain. »

JPL Provence, qui s'est lancé dans une démarche de modernisation et de décarbonation de ses installations, représente l'action d'Enedis et de la Chambre d'agriculture auprès des agriculteurs engagés dans la transition écologique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Julie Vié (qui opère au sein de l'exploitation JPL Provence), Jean-Philippe Briand (gérant de JPL Provence), Sophie Vache (présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse) et Jean-Baptiste Baldi (directeur territorial Vaucluse d'Enedis). ©Vanessa Arnal-Laugier / L'Echo du Mardi

Le raccordement en plein champ pour la modernisation des exploitations

L'objectif de cet alliance entre Enedis et la Chambre d'agriculture de Vaucluse est de remplacer le plus possible le gaz par l'électricité au sein des exploitations. « L'électricité en France est produite à 98% sans CO2 », ajoute Jean-Baptiste Baldi. Pour ce faire, Enedis souhaite développer le raccordement au réseau public de distribution d'électricité en plein champ, directement sur les parcelles agricoles. Une évolution qui entre dans le renouvellement de la convention de partenariat.

« Un raccordement en plein champ pour une électricité au plus près des terrains

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

exploités. »

Jean-Baptiste Baldi

Ce raccordement en plein champ s'alignerait aux besoins actuels des agriculteurs qui utilisent de plus en plus d'engins agricoles électriques et d'équipements connectés, pour ne plus avoir besoin de faire des allers-retours à leur ferme pour recharger leurs équipements. Enedis a investi 40M€ en 2025 en Vaucluse pour maintenir et développer le réseau électrique qui, ainsi, devrait s'étendre davantage en 2026.

Transition énergétique : GRDF et les maires de Vaucluse s'engagent

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales à Paris, GRDF et l'Association des Maires de Vaucluse ont renouvelé leur partenariat pour 2025-2026. Une coopération de long terme, destinée à accompagner concrètement les communes vauclusiennes dans la transition énergétique, avec un accent particulier sur le développement du gaz vert et des solutions locales de décarbonation.

Scellée par Pierre Gonzalvez, président de l'Association des Maires de Vaucluse (AMV), et François-Xavier Olivieri, secrétaire général de GRDF, la convention 2025-2026 s'inscrit dans la continuité d'un dialogue engagé depuis plusieurs années entre le gestionnaire du réseau de gaz et les élus locaux. Dans un contexte de forte tension énergétique et climatique, cette coopération vise à renforcer l'accompagnement des collectivités, tout en améliorant le service rendu aux usagers sur l'ensemble du territoire vauclusien.

L'AMV, relais de l'information

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Acteur historique de la représentation des élus, l'AMV entend, à travers ce partenariat, conforter son rôle de relais d'information et de conseil auprès de ses 151 communes et quatre intercommunalités membres, sur des sujets devenus structurants pour l'action publique locale.

Trois axes pour accélérer la transition sur le terrain

La convention repose sur trois piliers opérationnels. Tout d'abord, une communication partagée autour des enjeux énergétiques, afin de mieux diffuser auprès des élus et des services municipaux les solutions existantes, en particulier celles liées au développement du gaz vert. Ensuite, l'organisation d'événements dédiés à la transition énergétique en Vaucluse, favorisant l'échange d'expériences et la montée en compétence des acteurs locaux. Enfin, des visites techniques de sites de référence telles que les unités de méthanisation, stations BioGNV, pour confronter les décisions politiques à des réalisations concrètes et opérationnelles.

Le réseau gaz, levier de décarbonation territoriale

Souvent perçu comme une énergie de transition, le gaz évolue aujourd'hui vers un modèle de plus en plus renouvelable. Grâce à ses capacités de stockage et à la montée en puissance du biométhane, le réseau de distribution devient un outil stratégique pour réduire les émissions de carbone des territoires, tout en garantissant sécurité d'approvisionnement et compétitivité économique. Pour les communes vauclusiennes, il constitue un levier immédiatement mobilisable, notamment dans les politiques de chauffage, de mobilité durable ou de valorisation des déchets.

Le biométhane, énergie locale et circulaire

Produit à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage ou de déchets organiques, le biométhane incarne une logique d'économie circulaire ancrée dans les territoires. Une fois épuré, il est injecté dans les réseaux et utilisé pour les mêmes usages que le gaz naturel : chauffage, cuisson ou carburant alternatif via le BioGNV. Son développement répond à un double enjeu : réduire la dépendance aux énergies fossiles importées et créer de la valeur locale, notamment dans les zones rurales.

Des acteurs engagés au service des collectivités

Créée en 1945 et affiliée à l'Association des Maires de France, l'Association des Maires de Vaucluse joue un rôle central dans l'information, la formation et la représentation des élus auprès des pouvoirs publics. De son côté, GRDF, gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe, accompagne plus de 9 500 communes dans leurs choix énergétiques et de mobilité durable, avec l'objectif d'atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux d'ici 2030.

Pour une ambition partagée

En renouvelant leur partenariat, GRDF et l'Association des Maires de Vaucluse confirment une ambition partagée : faire de la transition énergétique un projet pragmatique, territorial et accessible. À l'échelle du département, cette coopération entend traduire les objectifs nationaux de décarbonation en actions concrètes, au plus près des élus et des habitants, tout en renforçant la souveraineté énergétique locale.
Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

La levée de fonds de l'entreprise avignonnaise Lium touche bientôt à sa fin



En juin dernier, la startup avignonnaise Lium, spécialisée dans la sécurisation et la décarbonation des sites sensibles, a lancé une seconde levée de fonds « pour faire décoller la sécurité industrielle. » Cette levée s'achèvera à la fin du mois d'août.

Fondée en 2021 à Avignon, la startup Lium développe des systèmes de ballons captifs révolutionnaires qui permettent aux acteurs de la sécurité et la sûreté de prendre de la hauteur pour protéger au mieux les infrastructures, le personnel et l'environnement contre diverses menaces tels que les incendies, les intrusions, les drones, ou encore les actes de malveillance.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Une première levée de fonds en 2024

La startup avait lancé une première levée de fonds l'année dernière et a récolté 800 000€ qui lui ont permis de développer des moteurs directionnels pour que les ballons puissent résister à des vents allant jusqu'à 70km/h, d'opérer les premiers vols en extérieur, de développer un pilotage 100% automatique, mais aussi de refaire la structure et l'esthétique du ballon Horus dans le but de maximiser sa stabilité et ses performances.

Une nouvelle levée de fonds pour se développer davantage

Au mois de juin, Lium a lancé sa seconde levée de fonds qui lui permettra d'accélérer son développement en industrialisant Horus, en forçant la Recherche & Développement, mais aussi en se déployant à l'échelle européenne. Si cette levée devait initialement prendre fin le 31 juillet, la startup a décidé de la prolonger. « On a décidé de la rallonger d'un mois car on a été très sollicités », explique l'entreprise. Ainsi, les potentiels investisseurs peuvent décider de contribuer à la croissance de Lium jusqu'au dimanche 31 août. Pour ce faire, cliquez ici.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



©Lium

L’entrepreneur Kevin Polizzi sera présent à la prochaine assemblée générale de la CCI du Pays d’Arles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Pays d'Arles organise son assemblée générale budgétaire le lundi 19 mai au Palais des Congrès d'Arles avec Kevin Polizzi, entrepreneur engagé et acteur majeur du numérique en Provence, en invité.

La prochaine assemblée générale de la CCI du Pays d'Arles, à laquelle toutes les entreprises du territoire sont invitées, aura lieu le lundi 19 mai à Arls. Ce rendez-vous, organisé chaque année, a pour objectif d'éclairer les perspectives économiques locales et d'évoquer les transformations à venir.

Pour l'occasion, la CCI invitera Kevin Polizzi, fondateur du groupe Unitel, dirigeant d'Unitel Group et président de Thecamp training. L'entrepreneur partagera sa vision du futur industriel des Bouches-du-Rhône, en lien avec les grandes mutations technologiques et écologiques en cours. Au cours de son intervention sur le thème 'Entre IA et Décarbonation de l'industrie : quels défis et interconnexions entre la zone de Fos-Berre et le Pays d'Arles', il abordera notamment les enjeux du débat public sur le territoire de Fos – Étang de Berre, les leviers de réindustrialisation durable, ainsi que l'impact de l'intelligence artificielle sur les modèles économiques et les dynamiques territoriales.

Inscription par mail à l'adresse mreggiani@arles.cci.fr
Lundi 19 mai. Partie institutionnelle à 18h. Intervention de Kevin Polizzi à 18h45. Palais des Congrès. 22 Avenue de la Première Division France Libre. Arles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

(vidéos) Luberon & Sorgues Entreprendre : la décarbonation au cœur de son action



En France, l'industrie est responsable de 18 % des émissions des gaz à effet de serre. Consciente de l'enjeu, l'association Luberon & Sorgues Entreprendre (LSE), regroupant 200 entreprises du Luberon, des Monts de Vaucluse et du Pays des Sorgues, en a fait son sujet numéro un. Et pas uniquement pour des motifs écologiques ou climatiques…

Le 8 novembre dernier, une trentaine d'entrepreneurs étaient réunis, au siège de la société Mayoly à L'Isle-sur-la-Sorgue, pour une matinée de travail. Cette réunion, organisée à l'initiative du réseau Luberon & Sorgues Entreprendre et animée par sa coordinatrice Catherine Bézard, pourrait être considérée comme le point départ de nombreux projets d'envergure qui engageront l'avenir des entreprises du réseau. L'enjeu est de taille, il s'agit d'accompagner et d'aider des entreprises volontaires sur la voie de la décarbonation. Dans ce domaine le partage d'expériences est essentiel. Mais pas que… Il

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

s'agissait également pour les entreprises du réseau de pouvoir être intégrées au « Pacte industrie / décarbonation », financé par l'ADEME. Ce programme, fort d'une dotation de 49 M€, court jusqu'en 2026. Il a pour ambition d'apporter du conseil et des financements aux entreprises qui souhaitent s'engager dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Les entreprises du réseau ont jusqu'au 15 décembre pour répondre à cet appel à projets lancé par l'agence nationale.

La décarbonation n'est pas encore une contrainte réglementaire, faisons-en une opportunité, Laura Dos Santos

La décarbonation n'est pas encore une contrainte réglementaire faisons-en une opportunité résumait Laura Dos Santos, Directrice de Mayoly, une des pilotes du projet décarbonation, lors de son intervention. « La décarbonation, c'est bon pour la rentabilité et la compétitivité de l'entreprise » a-t-elle ajoutée. Produire tout au partie de sa propre électricité permet de faire des économies substantielles et de renforcer son indépendance. Un exemple : Theus Industries, une entreprise de chaudronnerie qui fabrique des cheminées haut de gamme, a investi dans des panneaux photovoltaïques. Elle a réduit de 2/3 sa facture d'électricité et son investissement (400 K€) sera amorti en 4 ans. Cela sans compter avec les augmentations attendues des coûts de l'énergie carbonée. Si décarbonation peut rimer avec des baisses de factures énergétiques c'est aussi un vecteur d'image positif pour l'entreprise, que ce soit auprès de ses clients ou de ses futurs collaborateurs.

Le premier retour d'expérience de l'entreprise Mayoli dans la décarbonation

L'entreprise est spécialisée dans la gastroentérologie et en dermo-cosmétique, elle fournit des terres thérapeutiques à l'industrie pharmaceutique (dont le célèbre SMECTA)
Première étape : établissement du bilan carbone, celui de l'entreprise correspond à celui d'une ville de 10 000 habitants sur une année. L'expérience a montré que les entreprises les plus petites n'étaient pas forcément les moins polluantes.
Pour l'entreprise la production d'eau chaude et de vapeur et le traitement de l'air.
Deuxième étape : définition d'objectifs : moins 50 % d'émissions de CO2 en 2030 et 55 % au-delà avec les intrants
Troisième étape : valider la démarche et les moyens
Quatrième étape : s'engager
Dans cette phase une trentaine de pistes ont été dégagés et plusieurs actions ont d'ores et dejà été mises en œuvre : recours à l'électricité verte, utilisation du fret ferroviaire pour la liaison Avignon / Paris (90 % d'émissions de CO2 en moins), utilisation du gaz pour produire de la chaleur

La décarbonation cocherait ainsi toutes les cases, ou presque…

Mais la décarbonation ne serait pas uniquement une bonne affaire pour l'entreprise elle-même, ce serait également la possibilité de dégager des moyens pour revaloriser les rémunérations des salariés. « C'est un juste retour des efforts demandés aux collaborateurs » affirme Laura Dos Santos, Directrice de Mayoly. Pour rester sur ce volet social certaines entreprises réfléchissent à mettre gracieusement à disposition de leurs salariés les surplus d'électricité produits grâce à leurs propres installations.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

La décarbonation cocherait ainsi toutes les cases, ou presque… C'est bon pour la planète, c'est bon pour l'entreprise et ses salariés. Mais alors qu'est-ce qu'on attend, serait-on tenté de dire ? Surtout qu'aujourd'hui outre l'ADEME, de nombreuses collectivités apportent leurs soutiens à la transition énergétique des entreprises. « Entre les économies dégagées et les subventions obtenues on peut presque financer nos projets » reconnaît un chef d'entreprise.

La force d'un réseau

C'est également sans compter avec l'apport du réseau des entreprises Luberon & Sorgues Entreprendre. « Le partage de nos expériences et nos réalisations, c'est notre meilleure veille technologique » précise Catherine Bézard, coordinatrice du réseau LSE. Dans ce domaine le retour d'expériences est essentiel. Ainsi, tous les membres du réseau suivent avec beaucoup d'intérêt la prochaine installation d'un concentrateur solaire par l'entreprise le Coq Noir, fabricant de condiments et sauces. Cette entreprise, également installée à L'Isle-sur-la-Sorgue, a besoin de produire de la chaleur dans la confection et la préparation de ses produits. Des visites et des échanges sont au programme du réseau pour suivre la mise en œuvre de ce projet.

Cette idée d'économie circulaire peut également fonctionner entre les entreprises elles-mêmes. Ainsi au sein du réseau un projet de partage d'énergie est également à l'étude. Exemple : dans certains de ses processus de fabrication Mayoly utilise de puissants sécheurs dont la chaleur n'est pas récupérée, alors que certaines entreprises en ont besoin. Un réseau de chaleur pourrait ainsi être constitué associant plusieurs producteurs et consommateurs. Un exemple parmi d'autres qui illustre la pertinence du « faire ensemble ».

Le réseau Luberon & Sorgues Entreprendre

Fort d'une expérience d'une vingtaine d'années et née de la fusion de deux réseaux, Luberon Sorgues Entreprendre est une association présidée par Christopher Baudrier (GECO-IT) et Laura Dos Santos (MAYOLY), vice-présidente et Hélène Felix (HEFEJE HOLDING), vice-présidente.

Le réseau regroupe 200 entreprises du Luberon des Monts de Vaucluse et du Pays des Sorgues. Il est animé par Catherine Bézard.

Cette association se fixe pour mission :
 D'encourager la coopération interentreprises pour accompagner les transitions écologique, numérique, sociétale et faciliter la prospective
 De favoriser les échanges entre entrepreneurs et les soutenir dans leurs problématiques
 De participer au développement économique durable du territoire
 De porter la voix des entreprises et défendre leurs intérêts communs auprès des institutions et des pouvoirs publics
 De s'impliquer dans les projets de développement économique menés par les acteurs publics et apporter la vision des entrepreneurs
 De faciliter la relation avec les institutionnels

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Contacts :
https://luberonetsorguesentreprendre.fr/
06 84 03 52 52
info@luberonetsorguesentreprendre.fr

(Vidéo) L'Isle-sur-la-Sorgue, Le Coq Noir décarbone son activité industrielle



Le coq noir, entreprise agroalimentaire spécialisée dans le condiment, s'engage dans la décarbonation via une technologie d'énergie solaire à concentration. Objectif ? Supprimer 75% du gaz servant à son procédé de production d'ici avril 2025.

L'entreprise Le coq noir, basée à l'Isle-sur-la-Sorgues (84), 70 chemin des Jonquiers, spécialisée dans les condiments, sauces et autres aides culinaires a fait le pari de l'énergie solaire pour alimenter l'étape clef de sa production : la cuisson et la stérilisation de ses produits. Dès le printemps 2025, la construction de sa centrale solaire à concentration produira 75% de la vapeur utilisée par l'usine au cours de l'année, réduisant les émissions du site de 180 T de CO^2 par an.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Son fonctionnement ?

Un fluide caloporteur s'écoule en circuit fermé entre le champ solaire, le stockage thermique et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

l'évaporateur. La centrale solaire à concentration produira ainsi une vapeur à 170°C pour la cuisson et la stérilisation des produits.

« **La vapeur ainsi produite par la centrale solaire**
est consommée en priorité par l'usine, la chaudière existante servant d'appoint. Cette technologie novatrice permet d'avancer dans la décarbonation de l'industrie agroalimentaire française, alors qu'aujourd'hui trop peu de solutions existent pour produire une chaleur renouvelable à ces niveaux de températures,' précise un responsable de la PME isloise.

Pourquoi ce choix ?
«Ce choix de la chaleur solaire est clé pour le développement de l'entreprise Le Coq Noir, assure Thibault de Leusse, directeur général le Coq noir. Il nous permet de poursuivre nos objectifs de décarbonation et d'accéder à la transition du monde agroalimentaire. Avec la signature de ce contrat, c'est également un choix de souveraineté économique et énergétique en diminuant sensiblement notre dépendance au gaz et à la volatilité de l'énergie fossile. Nous souhaitons diminuer toujours plus notre impact sur l'environnement mais en maitrisant nos coûts pour rester accessible à tous nos clients…»

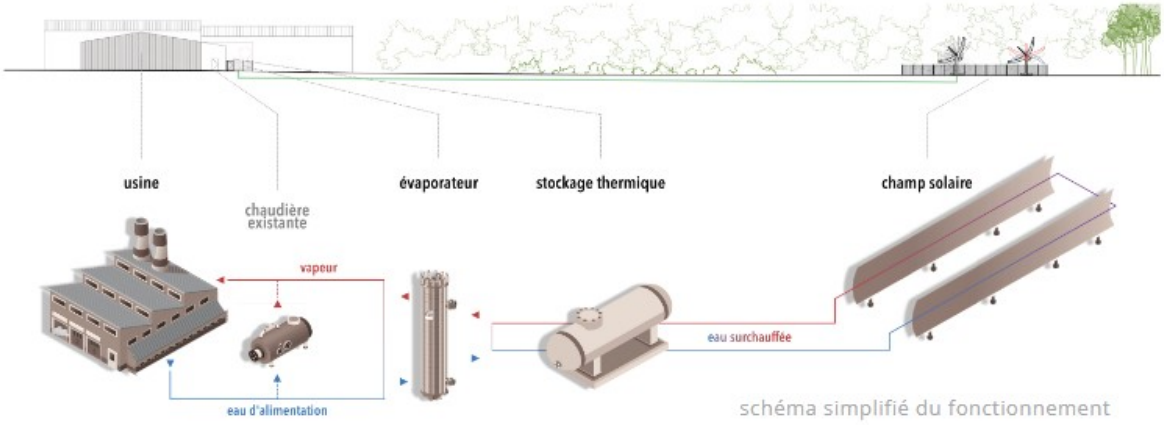
Les chiffres clés
855 m² : surface au sol utilisée pour les capteurs solaires dans le champ Le coq noir ; 500kW : la puissance moyenne de l'installation ; Un contrat d'achat d'énergie d'une durée de 20 ans. Financement pris en charge en intégralité par Alto solution avec le soutien de la Région Sud ; Prix fixe de l'énergie pour Le coq noir sur la durée de vie ; Durée des travaux : 4 mois ; Réduction jusqu'à 180 T de CO^2 par an ; Réduction de plus de 55% des émissions de CO2.

La centrale solaire à concentration
La 1re pierre de la centrale solaire sera posée en septembre 2024 pour une fin des travaux en décembre de la même année. Les premiers essais de mise en service auront lieu entre janvier et mars 2025 pour une livraison en avril de la même année.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026





En savoir plus
Le Coq noir est un fabricant de condiments, sauces et aides culinaires inspirés du Monde depuis 1979. L'histoire commence sur l'Ile de la Réunion pour arriver à L'Isle-sur-la-Sorgue. Sur le chemin, la découverte d'épices, des évolutions et de la passion. Le tout dans un respect profond des personnes, du territoire et de la planète.

Le coq noir
Ce sont 40 références en GMS (grandes et moyennes surfaces), la seule marque de soja Bio issu de l'agriculture française, 450 tonnes de produits par an, 60% de matières premières françaises, 3 000 points de vente tous réseaux confondus.

Alto Solution
Cette entreprise aixoise a mis au point une technologie unique d'énergie solaire à concentration. Alto Solution a développé un collecteur solaire à concentration, pour produire de la chaleur entre 100 et 400°C, et ainsi répondre à plus de 70% des besoins industriels. La chaleur est produite de manière totalement décarbonée et renouvelable. « Nous produisons de la chaleur solaire jusqu'à 400°C pour remplacer les combustibles fossiles dans l'industrie pour cela, nous avons mis au point une technologie d'énergie solaire à concentration unique et innovante qui augmente les performances des centrales, tout en réduisant les coûts de construction. Notre objectif ? Favoriser la transition énergétique. Parce que le monde consomme 3 fois plus de chaleur que d'électricité, nous visons, dans un premier temps, les usages

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

industriels où, plus de 60 à 80% des besoins énergétiques sont sous forme de chaleur, notamment dans l'agro-alimentaire, la chimie & pharmaceutique, le papier, le textile, » précise un des responsables d'Alto Solution.

Le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue circule désormais au biocarburant



Le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue, qui se charge de faire découvrir la ville aux touristes avec un trajet de 35 minutes, roule désormais au HVO, un biocarburant 100%

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

renouvelable et certifié durable.

Soucieux de réduire son impact environnemental et de limiter son empreinte carbone, le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue vient de passer au HVO. Produit à partir de matières premières végétales, résiduelles ou de déchets, notamment issus de l'agriculture, ce biocarburant peut être utilisé comme alternative au diesel sans avoir besoin de modifier le moteur.

Mis en œuvre par la société carpentrassienne des Voyages Arnaud, le petit train réduit ses émissions de CO2 d'au moins 70% et de particules fines de plus de 85%, diminue le bruit et les odeurs de son moteur, et contribue à améliorer la qualité de l'air de la ville.

Le petit train circule du 3 avril au 2 novembre, au départ du 3 Avenue des Quatre Otages (35 minutes ; arrêt de 10 minutes au Partage des Eaux).
Du lundi au mercredi et le vendredi et le samedi : 10h, 11h, 12h, 14h, 15h, 16h, 17h, 18h.
Le jeudi : 15h, 16h, 17h, 18h.
Tarif plein : 7€ / Tarif pour les 4 à 12 ans : 5€ / Gratuit pour les moins de 4 ans.

